



ADHESIONS CFCSP-FNSPF ET LICENCES FFC 2018

Chers collègues et Chers Amis Sportifs,

Je vous propose les tarifs pour adhérer à la CFCSP, à la FNSPF (les anciens qui non plus d'UDSP) et le Team National de Cyclisme de la CFCSP, il est obligatoire de prendre une licence à la FFC (soit compétition ou cyclisme pour tous).

Qui peut adhérer à la CFCSP :

- Tous les Sapeurs-pompiers, volontaires, professionnels, anciens, les personnels des SDIS, tous adhérents d'associations sportives sapeurs-pompiers, des UDSP, URSP et autres.
- Etre adhérent à la Fédération Nationale des Sapeurs-pompiers de France, son Union départementale des Sapeurs-Pompiers ou autres.
- Si ce n'est pas le cas pour les anciens, vous pouvez aussi adhérer directement à la CFCSP et à la FNSPF à titre individuel uniquement.

L'adhésion à la CFCSP c'est :

- Faire entendre sa voix aux réunions, assemblée générale et autres.
- Devenir membre du Conseil d'administration de la Coordination Française de Cyclisme des Sapeurs-pompiers (CFCSP).
- Participer aux championnats de France de cyclisme des Sapeurs-pompiers, à l'équipe du Team National de Cyclisme de CFCSP (**obligatoire de la licence FFC**) et à d'autres épreuves de cyclisme des Sapeurs-pompiers et FFC.
- Faire vivre le cyclisme au sein de notre corporation.
- Devenir membre du jury national de la CFCSP.
- Recevoir toutes les informations sur le cyclisme des Sapeurs-pompiers.

Qui peut adhérer au Team National de cyclisme de la CFCSP - FFC :

- Tous les Sapeurs-pompiers, volontaires, professionnels, anciens, les personnels des SDIS, tous adhérents d'associations sportives sapeurs-pompiers, des UDSP, URSP et autres.
- Etre adhérent à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, à l'Union départementale des Sapeurs Pompiers ou autres.
- Si ce n'est pas le cas pour les anciens, il faut adhérer à la CFCSP et à la FNSPF.
- Un équipement vestimentaire aux couleurs de la CFCSP est disponible à la boutique de cyclisme des Sapeurs-pompiers sur

Le site www.cfcsp.fr est à votre disposition.

- Le règlement du Team National de cyclisme de la CFCSP, celui-ci est à télécharger sur le site, ainsi que le dossier des adhésions.

LES TARIFS D'ADHESIONS 2018 CFCSP - FNSPF - LICENCE FFC

Adhésion CFCSP : le montant de la cotisation est de **11,50 €**

Adhésion FNSPF : le montant de la cotisation en retraite est de **7,05 €**

Licence Pass'loisir FFC : Pour les membres du jury national et du Conseil d'administration de la CFCSP est de **45,00 €**.

Licence FFC : Le Team National de Cyclisme de la CFCSP, vous avez le choix du type de licence en **Compétition** ou **Cyclisme pour tous** selon les tarifs 2018.

Pièces jointes : Demande d'adhésion 2018, demande de licence FFC et l'additif à la demande de licence FFC 2018 à nous retourner avant **le 10 décembre 2017 afin d'avoir votre licence FFC en début de la saison 2018**. Au secrétaire général de la CFCSP Daniel LECORNEC 5, rue du Lavoisier 78610 SAINT LEGER EN YVELINES

Coordination Française de Cyclisme des Sapeurs-Pompiers (CFCSP)
CFCSP France 2017 - CFCSP Corse 2017
Agrément Jeunesse et des Sports : APS 78-1241 - DEEAPS 07810ET0099
Affiliation à la Fédération Française de Cyclisme (FFC) - N° 12 78 240
Siège social : 12, rue Saulnier 78410 BOUAFLE (France)
Tél. 01.30.95.50.67 - 06.14.20.79.10
Martel.cocmef@orange.fr - www.cfcsp.fr

